

Introduction au point de presse des élu-e-s communistes Hauts-Normands

présentée par Jean-Luc LECOMTE, Conseiller régional de Haute-Normandie

le 20 septembre 2010, Fédération de Seine-Maritime du PCF

Mesdames, Messieurs,

Merci d'avoir répondu à l'invitation des élu-e-s communistes de Haute-Normandie.

Rappelons que 500 000 emplois industriels ont été supprimés dans notre pays entre 2000 et 2008 auxquels s'ajoutent les 180 000 perdus en 2009.

L'emploi industriel ne représente plus que 12% de l'emploi total.

Notre région est également frappée durement par la casse (au moins 7500 emplois industriels supprimés en 2009), même si la part de l'emploi industriel y est supérieure à la moyenne nationale.

C'est à la fois un atout et une faiblesse.

En effet, la Haute-Normandie qui ne saurait avoir une vocation uniquement touristique comme le prônent les élus et ministres de droite est, comme le reste du pays, malade de la finance.

Les richesses créées par le travail sont pillées par les actionnaires qui exigent un taux de rentabilité à deux chiffres.

Renault qui produit quatre voitures sur cinq à l'étranger, Total qui prépare le démantèlement du raffinage français et Sanofi-Aventis qui licencie et abandonne la recherche malgré 8,5 milliards d'euros de profits sont des exemples particulièrement frappants de cette politique menée en faveur d'une poignée de profiteurs au détriment de la grande majorité de notre peuple.

C'est pourquoi, tout au long de la mandature précédente et au cours de la récente campagne électorale, les Conseillers régionaux communistes ont porté avec force la proposition de tenir dans notre région des **Assises de l'industrie**.

Cette proposition a été reprise par la majorité de l'Assemblée et des Assises régionales de l'économie, de l'industrie et de l'innovation vont se tenir à partir

d'octobre 2010 dans le cadre du Contrat régional de développement économique (CRDE).

Il s'agit, après un diagnostic partagé de la situation de l'emploi industriel dans notre Région, de prendre en compte les enjeux issus de ce diagnostic et de les traduire en orientations stratégiques.

Nous sommes certains que ces Assises iront très au-delà des discours convenus et technocratiques et seront, dans les faits, **des assises démocratiques et populaires**.

Dans chaque filière, automobile, verre, pétrochimie, chimie, pharmacie et parfumerie, bois et papier, agroalimentaire, composants et équipements électriques et électroniques, spatial, construction navale aéronautique et ferroviaire, eau, gaz, électricité..., les salariés doivent être associés avec leurs organisations syndicales. Au vu de la richesse des propositions faites par les salariés chez M'Real à Alizay, à Renault Sandouville ou chez Sanofi Aventis, il est primordial de les associer à un débat qui ne saurait se limiter à une discussion entre élus et responsables d'entreprises sur le bilan et les aides financières. La question de la participation des salariés à la gestion des entreprises et la satisfaction des besoins des habitants devraient être également, selon nous, au cœur de ces assises. Nous proposons d'ailleurs que tous les maires qui partagent les objectifs et la démarche de ces assises y soient pleinement associés.

Permettez-moi d'ajouter quelques éléments de réflexion supplémentaires sur des questions de pleine actualité :

- Développer l'emploi industriel, c'est d'abord préserver l'emploi existant, d'autant qu'il convient d'être très prudent sur la notion de « métiers nouveaux », y compris dans les emplois verts que nous souhaitons bien évidemment voir se développer.

Dans son rapport « Les mutations économiques et l'évolution de l'emploi dans le secteur industriel », publié en décembre 2009, le CESR, qui regrette par ailleurs de ne disposer que de peu de chiffres au-delà de 2005 et invite la région à la réalisation d'un diagnostic, note : « Avec ces mutations, on assiste

d'avantage à un changement rapide du contenu des métiers qu'à l'émergence de métiers radicalement nouveaux. »

Ceci nous amène d'ailleurs à insister sur l'importance de la formation professionnelle qui, même dans la situation budgétaire difficile qu'impose aujourd'hui le gouvernement aux collectivités territoriales et aux Régions en particulier, ne saurait être l'objet d'un quelconque relâchement, suite aux efforts réalisés ces dernières années.

La recherche est également une question clé alors que notre région est étroitement liée au pôle de compétitivité MOVEO. La récente mise au point, avec l'aide de la Région, d'un moteur consommant 30% de moins à puissance égale est à ce titre exemplaire. Encore fait-il que les constructeurs automobiles nationaux, à commencer par Renault, s'emparent du fruit de la recherche et produisent industriellement ce nouveau moteur en France !

- Les emplois tertiaires ne sauraient remplacer les emplois industriels alors que ces derniers sont les premiers créateurs de richesse et que le mensuel « Alternatives économiques » relatait dans un numéro récent l'étude d'un économiste menée dans le secteur de l'électronique et qui révèle que, sur un plan strictement local, on peut considérer qu'un emploi supplémentaire créé dans l'industrie en suscite quatre autres.

En conclusion, permettez-moi de réaffirmer la volonté des élus communistes de contribuer, aux côtés des salariés et de leurs organisations syndicales, à la pleine réussite de ces assises de l'économie, de l'industrie et de l'innovation qui contribueront au développement de l'emploi industriel dans notre région et élaboreront, avec l'ensemble des acteurs, des critères sociaux et environnementaux pertinents auxquels seront soumises les aides régionales qui ne sauraient accompagner licenciements, délocalisations et fermetures d'entreprises.

Merci de votre attention.

Nous sommes à présent disponibles pour répondre à vos questions.